

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Août 1877.

NOUVELLES LOCALES.

On écrit de Tanger à la date du 9 août :

S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco, venant de Gibraltar, est arrivé ici le 1^{er} août.

A peine le yacht l'*Hirondelle* était-il signalé, qu'une députation de la Légation de France alla à la rencontre du Prince pour lui souhaiter la bienvenue et lui offrir une réception officielle, ainsi qu'un logement, à l'ambassade. S. A. S. déclina les honneurs qu'on voulait lui rendre et resta à bord ainsi qu'elle a l'habitude de le faire dans ses voyages.

Plus tard le Prince descendit à terre et rendit visite au Ministre de France, M. de Vernouillet, un homme des plus aimables, dont S. A. S. ne peut assez louer les attentions courtoises et le zèle empressé.

La soirée se passa chez le Ministre d'Espagne où furent présentés au Prince les Ministres de Portugal, d'Angleterre et d'Italie, plusieurs Consuls et les notabilités de la ville.

S. A. S. fut aussi mise en rapport avec un des plus importants personnages du Maroc, résidant à Tanger, Sidi Bargarsh, Ministre des Affaires Etrangères de S. M. l'Empereur.

Dès le lendemain de l'arrivée du Prince, le Ministre de France organisa en son honneur une expédition dans l'intérieur du Maroc, ayant la chasse pour objet.

Elle se composait, outre S. A. S., de M. de Vernouillet et son chancelier, d'une quinzaine d'indigènes et de soldats avec 20 chevaux et tout le matériel de campement de la Légation.

On fit six jours de marche dans les terres à travers un pays très-accidenté et au milieu de populations fort curieuses. Cette chasse d'un nouveau genre plût infiniment au Prince et lui fournit, sans parler de l'honneur d'abattre un grand nombre de pièces, l'occasion d'étudier, sur les lieux, les mœurs des habitants de cette partie de l'Afrique.

D'autres chasses, offertés par les représentants des diverses puissances, devaient suivre celle du Ministre de France.

Nous publions aujourd'hui notre *millième numéro*. Le *Journal de Monaco*, dont le premier exemplaire a paru le 28 mai 1868, est entré dans sa vingtième année.

Nous ne referons pas ici l'article élogieux que nous a consacré l'*Annuaire* de la Principauté, mais nous voulons, à l'occasion de cette date, payer un large tribut de reconnaissance à tous ceux qui de près ou de loin, ont participé aux succès de ce journal dont l'existence est, depuis quelques années, en si bonne voie de prospérité.

« Noblesse oblige » dit le proverbe, nous le suivrons et nous justifierons la faveur dont nous sommes l'objet, par les soins constants que nous apporterons dans la rédaction et la composition du *Journal de Monaco*.

Mercredi dernier, les anciens élèves des écoles des Frères de Monaco, ont organisé dans un sentiment de pieuse reconnaissance, un pèlerinage à N.-D. de Laghet, en l'honneur de leurs anciens maîtres et professeurs.

Ces jeunes gens étaient une vingtaine environ ayant à leur tête le T. C. F. Thionis, leur estimé directeur. C'est la première fois que pareille réunion a lieu depuis la création des écoles.

Après avoir entendu les offices au couvent, la petite caravane est rentrée le soir à 7 heures à Monaco.

Jeudi dernier, à 10 heures du soir, les promeneurs des jardins du Casino ont pu admirer dans toutes ses phases, l'éclipse totale de lune annoncée par l'observatoire de Paris. La lune était entièrement voilée à 11 heures 20, la fin de l'éclipse a été constatée à minuit un quart.

On sait que la lune doit son éclat à la lumière envoyée par le soleil. Il ne peut donc y avoir d'éclipse que lorsqu'un corps opaque se place entre les deux astres. Ce corps opaque n'est autre que la terre.

Le soleil est 112 fois plus gros que notre planète. Il en résulte que le cône d'ombre qui se dessine dans l'espace du côté de la terre opposé au soleil est relativement peu considérable, mais il est suffisant pour englober la lune.

On a remarqué jeudi que la lune, bien qu'elle fut éclipsée, était encore visible et présentait une lueur rougeâtre. Cela tient à un phénomène de réfraction intéressant. En traversant l'atmosphère terrestre, les rayons solaires se courbent et ils vont converger en un point bien plus rapproché de la terre que le sommet géométrique du cône d'ombre. D'où il résulte que derrière le manteau d'ombre que la terre projette dans la direction de la lune, des rayons so-

laires atteignent encore par des courbes notre satellite.

Que si l'on nous demande pourquoi la lune avait cet aspect rougeâtre, nous répondrons que cela paraît tenir à la propriété qu'aurait l'air atmosphérique d'être plus perméable pour les couleurs les moins réfrangibles de la lumière blanche, pour le rouge, par conséquent, et pour ses analogues; tandis qu'il enverrait dans tous les sens les rayons plus réfrangibles qui tirent sur le violet ou sur le bleu, ce qui, soit dit en passant, lui donnerait sa couleur azurée habituelle.

Enfin, une autre remarque est à faire à propos de l'éclipse de jeudi soir: on a pu voir que l'ombre de la terre se dessinait en arc de cercle sur la surface lunaire. C'est en étudiant ce phénomène que les philosophes anciens ont découvert la rondeur de la terre.

Un peu après dix heures, vers l'est, est apparu un brillant météore qui avait quelque rapport avec une étoile filante, mais qui a laissé derrière lui une brillante gerbe lumineuse semblable à une belle pièce d'artifice. Ce météore n'a duré qu'une seconde.

On nous adresse la lettre suivante que nous insérons avec plaisir :

Monsieur le rédacteur,

Vous parlez dans le numéro de ce jour, 22 août, de l'origine et de la supériorité du violon, et les détails que vous fournissez sont d'une entière exactitude, mais vous avez omis de parler de la fabrication de cet instrument et de l'archet. Permettez-moi de combler cette lacune :

L'importance artistique du violon a été cause que de bonne heure il a éveillé l'attention des mélomanes et, au seizième siècle, commence la série des luthiers fameux dont les instruments, qui se sont conservés jusqu'à nous, ont maintenant un si grand prix.

Ce furent d'abord les Amati, qui, vers 1550, commencèrent à Crémone, à fabriquer des violons; ils exécutèrent, entre autres, des violons d'un grand format, pour la musique du roi Charles IX.

Maggini s'établit à Brescia vers 1612; le célèbre Stradivarius était fixé, en 1700, à Crémone, où travaillait aussi vers le même temps un autre luthier du nom de Guarnerini. Les instruments authentiques de ces fabricants en renom sont très recherchés; une basse de Stradivarius, a été vendue près de vingt mille fr., il y a quelques années.

En France, il faut citer Lupot, qui vivait à la fin du siècle dernier.

L'archet fut aussi l'objet de minutieux travaux. Il fut perfectionné par le célèbre violoniste Tartini et F. Tourte qui vivait vers 1780. On essaya, vers 1815 ou 1820, de modifier la forme du violon. On voit au musée du Conservatoire de musique de Paris un vio-

lon cylindrique, un autre carré, et un troisième de forme trapézoïque. Ces instruments furent construits sur les indications de l'acousticien Savart pour servir à ses expériences, mais il n'en résulta rien qui ait modifié la forme du violon.

Ce mécanisme si simple, l'archet et la corde, a suffi à tout : l'archet notamment ; c'est là ce qui fait du violon comme une seconde voix à l'homme qui a su s'en rendre maître. Toutes les intensités de l'émotion, toutes les langueurs ou les ardeurs du rythme sont rendues par l'archet avec plus de facilité peut-être que par la voix.

La famille des instruments à archet dont le violon est le type, a remplacé celle des violes dans les orchestres depuis le commencement du dix-huitième siècle. L'introduction par Monteclair de la contrebasse à l'orchestre de l'Opéra en 1700, et du violoncelle en 1745 par Batistin, compléta l'ensemble des instruments à archet connus sous le nom de quatuor.

Recevez, etc.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Marseille. — M. Gaduel, ingénieur en chef de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, a parcouru, sur une locomotive, toute la ligne directe de Marseille à Aix. La ligne est donc complètement achevée.

Son inauguration officielle a eu lieu mardi. A cette occasion, un dîner de quatre-vingts couverts a été offert à la Gare d'Aix, nouvellement construite.

L'ouverture de la ligne au public aura lieu en octobre.

Toulon. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée, placée sous les ordres du vice-amiral Jauréguiberry, qui vient de quitter le port de Toulon pour aller visiter les côtes d'Espagne séjournera dans ces parages jusque dans les premiers jours du mois de septembre, elle ralièra alors le port de Toulon pour se ravitailler et se rendre au Golfe-Juan afin d'y passer l'inspection générale, à la suite de laquelle l'amiral Jauréguiberry sera remplacé dans son commandement en chef par le vice-amiral de Compiègne d'Hornoy

Lérins. — On lit dans les *Échos de Cannes* :

La chasse que l'illustre abbé Augustin Grimaldi fit pour les reliques de saint Honorat et que l'on croyait perdue, vient d'être retrouvée. L'honneur de cette découverte revient tout à M. l'abbé Pierrugues, de Grasse, l'auteur de la *Vie du fondateur de Lérins*. C'est, sans aucun doute, la fameuse chasse antique, comme l'indiquent, jusqu'à l'évidence, toutes les preuves. Mais ce qui porte à bénir la Providence de cette invention, c'est qu'elle dévoile plusieurs faits importants de l'histoire de Lérins, et qu'elle nous met en présence des reliques qui sont certainement les reliques véritables de notre bienheureux Père. Ici, vous apparaît la destruction des serpents ; là, est représenté le palmier sacré dont un moine détache des palmes en faveur des pèlerins. Le portrait d'un souverain Pontife, évidemment celui d'Engène III, domine le coffre merveilleux ; et on remarque de même, dans le lointain, un autre Pape et ses cardinaux dont les religieux de l'abbaye vont accueillir la barque. La translation des restes de St-Honorat de Garégnobie à Lérins occupe, à elle seule, toute une face ; et sur une autre, se dresse un autel que rehausse la majesté du Christ glorieux regardant deux urnes funéraires. Il y a là toute une épopée, toute une révélation historique. N'eût-on trouvé que ce monument, qu'il eût suffi, à lui seul, pour faire tressaillir toute l'île de Lérins. Mais les reliques et les plus chères reliques sont dans le saint tombeau. L'autorité diocésaine nous dira bientôt à quel saint de Dieu elles ont appartenu, en attendant on ne peut s'empêcher de voir une relique de saint Honorat dans un crâne qui est enchâssé dans un buste et qui, d'après les médecins, a appartenu à un homme âgé de plus de 80 ans. Bénissons Dieu qui à son heure pour glorifier ses saints et leurs œuvres. L'île de Lérins, récemment rendue à l'Eglise, verra bientôt la consécration de sa basilique antique, et les reliques de saint Honorat s'exhument de l'oubli comme pour venir rehausser cette fête et dire avec nous : 375 !

Les sept étoiles de Lérins.

Nice. — Nous lisons dans le *Journal de Nice* :

A l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil général, M. le préfet a offert un grand dîner aux membres de notre assemblée départementale, ainsi qu'aux autorités civiles et militaires.

Le banquet a eu lieu à l'hôtel Vassalo, à Saint-Jean.

La table était dressée sur la terrasse de l'établissement, qui était éclairée à *giorno* au moyen de lanternes vénitienes. Dans le port de Saint-Jean, deux tartanes également illuminées contenaient, l'une la fanfare du 2^e bataillon de chasseurs, l'autre l'orphéon de Nice, dirigé par M. Guidi, qui ont joué et chanté alternativement les meilleurs morceaux de leur répertoire.

La villa Pollonnais était splendidement illuminée. Un fort beau feu d'artifice y a été tiré à la fin du repas.

Tout le rivage jusqu'à Beaulieu était illuminé par des feux de Bengale et des pièces d'artifices. Une vingtaine de feux de diverses couleurs, placés sur la route de la Corniche, y produisaient un effet des plus pittoresques.

Il nous a été rarement donné de jouir d'un plus beau coup d'œil ; le spectacle était réellement féérique et rappelait celui qu'offrait la rade de Villefranche, lors des fêtes données à l'occasion du séjour du prince de Galles.

Quatre-vingts invités environ ont pris part au banquet. Aucun discours n'a été prononcé.

Les convives ont été amenés à Villefranche par un train spécial ; ils ont ensuite traversé la rade dans des barques mises à leur disposition. Le retour s'est effectué de la même manière.

— *Le jardin du bois du Var* vient d'être doté d'un nouvel élément d'attraction et de curiosité par la générosité de M. Maxime Raybaud, qui vient de faire don d'un troupeau de gazelles, animaux nés et élevés sur la propriété du *Camadel*, à la Colle-sur-Loup.

Bientôt, des cygnes viendront animer les eaux paisibles du petit lac du bois du Var.

Beaulieu. — Nous apprenons que le ministre des travaux publics, d'après l'avis de la Compagnie P.-L.-M. et de la commission de contrôle des chemins de fer, vient de rejeter la demande formulée par la presque totalité des habitants de Villefranche, de Beaulieu et de Saint-Jean, tendant à l'établissement d'une gare de marchandises à Beaulieu.

Sospel. — La Grotte d'*Albarea*, près de Sospel, que nous avons désignée dans le dernier numéro de notre journal comme ayant été fouillée par MM. Rivière et de Vesly, a été signalée, il y a deux ans, à la société des sciences de Nice par M. Toesca, architecte. Les ossements trouvés par lui dans cette grotte ont été reconnus comme appartenant à l'espèce humaine par M. le docteur Niepce. — La grotte d'*Albarea* fut indiquée ces jours derniers à MM. Rivière et de Vesly par des membres de la société des sciences de Nice. Le premier explorateur qui l'a signalée est donc M. Toesca.

LETtres PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

L'amour tant qu'il est libre, enchante nos esprits,
Et nous fait de ses maux une agréable affaire ;
Mais il perd beaucoup de son prix,
Sitôt qu'il devient nécessaire.

C'est là l'histoire de tous les procès en séparation de corps qui assiègent les tribunaux et qui égayent si fort généralement la galerie. Il est convenu, vous le savez, que les maris feront toujours rire !...

En ce moment Paris a sur le tapis une cause conjugale de grande attraction : le procès en séparation du marquis et de la marquise de Caux. Vous vous rappelez que la séparation avait été prononcée il y a quelques semaines, au profit du marquis. Aujourd'hui la marquise revient à la charge non plus seulement pour être autorisée à vivre en dehors de son époux, mais pour faire déclarer la nullité de son mariage, redevenir libre tout à fait, et ne plus s'appeler désormais qu'Adelina Patti. Elle rend au marquis de Caux cette couronne mêlée de trèfles et de perles dont le poids a été si lourd pour elle, et insoucieuse de garder à jamais un blason pour lequel elle n'était pas faite, la *dica* ne veut plus que de l'illustration qu'elle s'est conquise elle-même et des couronnes de fleurs qui lui arrivent à travers la rampe.

Si ses motifs sont admis, si son mariage est cassé, sa fortune redevient sauve, et M. de Caux perd ses droits à en revendiquer la moitié. Comme il s'agit de plus d'un million, vous voyez de quel corollaire se double la requête de la cantatrice. Les paris sont ouverts sur l'issue de cette affaire qui, du drame, tourne à l'opérette et fera réfléchir plus d'un gentilhomme tenté de donner son nom à une fauvette et plus d'une fauvette en ambition de devenir grande dame.

A propos de la requête de M^{me} Patti, les journaux ont dit que ce factum avait été remis, en l'absence du

marquis, à sa mère, la marquise douairière de Caux. La mère de M. de Caux a épousé en secondes noces le duc de Valmy, mort à présent, et de ce mariage est née une fille, filleule du comte de Chambord et mariée au duc Caracciolo.

L'Académie française a fixé au 15 novembre la date de la réception de M. Victorien Sardou. C'est M. de Sacy qui répondra au nouvel académicien, M. de Sacy qui est pourtraicturé d'une façon si curieuse dans le nouveau volume des *Mémoires de Philarète Chasles* paru ces jours-ci. M. de Sacy était directeur à l'Académie à l'époque de la mort d'Autran que remplace M. Sardou. Or, il est d'usage que le directeur en exercice, lorsqu'un membre meurt, préside également la séance, et prononce le discours solennel le jour où ce membre est remplacé et où l'on reçoit son successeur : le mort, tout naturellement, y est fort célébré.

Un jour que M. Guizot venait d'être élu directeur, Biot s'approcha de lui, et pour tout compliment lui dit :

— C'est tentant !...

Il était difficile d'être plus finement flatteur.

Il vient d'arriver à un immortel que caractérise sa passion bibliographique, une aventure qui mérite d'être enregistrée à l'honneur des mœurs du temps.

A chaque fin de saison, notre écrivain donne à relier les volumes qu'il a collectionnés à un modeste ouvrier du quartier Saint-Germain. Il a de plus procuré à ce brave homme quelques pratiques qui sont les plus sûres ressources de son petit commerce.

Un jour que l'académicien attendait dans l'atelier de l'ouvrier un volume à terminer, il avait remarqué, pendue au mur et perdue dans un fouillis d'ustensiles accrochés, une gravure grande comme les deux mains, représentant un homme en costume flamand du XVII^e siècle, le dos tourné et appuyé contre une fenêtre ouverte et lisant un manuscrit. Toute la chambre était noire ; la fenêtre lumineuse frappait une partie du corps, de la tête, du papier ; c'était le *Bourgmestre Six* de Rembrandt, gravure célèbre que la plupart de ceux qui lisent ceci se rappellent dès le premier mot.

Le relieur se souvint plus tard que l'écrivain avait paru regarder avec un vif intérêt cette gravure, et un matin qu'il lui apportait quelques volumes il lui dit :

— Je vous dois tout le succès de mon établissement. Vous ne voulez pas me laisser vous offrir les quelques reliures que je fais pour vous.... Me permettez-vous au moins de vous présenter cette petite gravure que vous avez paru un jour examiner chez moi avec curiosité ?

L'écrivain vit, au ton de l'ouvrier, qu'il le désobligerait absolument en refusant et il accepta franchise ment.

Le petit cadre de chêne garni d'un verre teinté de fumée fut provisoirement posé sur un meuble. Le relieur parti, l'écrivain mit le cadre à part, se réservant de l'examiner à son aise à un moment de loisir.

L'autre semaine, le cadeau de son relieur lui tomba sous la main. Il se mit à laver le verre et put enfin juger la gravure qu'il cachait à moitié. Sa surprise fut grande à voir la beauté de l'œuvre qu'il avait jusque là supposée, avec quelque vraisemblance, une des nombreuses copies que les élèves et les imitateurs de Rembrandt ont faites de ce morceau. Il ne douta presque plus qu'il n'eût là une épreuve originale et de la plus grande valeur.

Il prit son *Manuel de l'amateur d'estampes*, chercha dans quelques catalogues célèbres, et acquit ainsi la conviction qu'il avait sous les yeux une superbe épreuve du deuxième état avec le nom du maître : « Rembrandt F. 1647 », les chiffres 4 et 6 placés au rebours. Recherches faites dans les catalogues, il fut reconnu qu'une pareille épreuve avait été vendue 5,550 francs en 1859, à la vente de Férol.

Le relieur interrogé dès le lendemain sur la provenance de cette gravure, raconta qu'elle lui avait été donnée il y a vingt-cinq ans par une vieille dame de la rue de Verneuil, morte depuis, en paiement de la reliure d'un livre de messe. Inutile d'ajouter que l'écrivain a restitué au relieur ce cadeau trop précieux pour lui, en lui indiquant où il trouverait à échanger sa gravure contre des billets de banque.

Pour en revenir à l'Académie, on s'y montre très fécond en ce moment. M. Octave Feuillet vient de

publier un nouveau et charmant roman : *Les amours de Philippe* ; M. Emile Augier a livré à M. Perrin une comédie en quatre actes pour le théâtre Français ; M. de Laprade corrige les épreuves d'un volume de vers et M. Dumas en est à la dernière scène de la pièce qu'il a promise au Gymnase.

Paris continue à se ressentir de l'animation qui règne au dehors. Il écoute les histoires des autres ne faisant plus d'histoires lui-même. C'est ainsi qu'il s'est vivement occupé d'un scandale dont les courses de Deauville ont été le théâtre et où on a vu un sportman de grand nom se disqualifier de la plus triste façon du monde. Les théâtres préparent à grand renfort de représentations leur réouverture pour le mois de septembre et M^{lle} Sarah Bernhardt inaugure à grand orchestre le charmant hôtel qu'elle s'est fait bâtir avenue de Villiers et qui comprend un atelier-salon qui est un véritable musée. On y admire la *Médée* que M^{lle} Bernhardt destine à la prochaine Exposition et dont l'exhibition pourrait bien coïncider avec la reprise aux Français de la tragédie qu'écrivit naguère sous ce titre M. Legouvé pour M^{me} Ristori.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS.

On a reçu, ces jours derniers, en Angleterre, près d'un mois après l'événement, la nouvelle d'un naufrage désastreux sur les côtes du Pacifique. Le bâtiment à vapeur l'*Eten* s'est perdu le 15 juillet dernier à 70 milles au nord de Valparaiso, et 100 personnes y ont trouvé la mort. Il paraît qu'il y avait à bord 160 personnes dont 80 ont péri avec le bâtiment ; 43 autres sont parvenues à gagner la côte dans des barques, ou à l'aide d'avirons, mais à 17 ou 20 des naufragés était réservé un horrible sort.

A environ 70 milles de Valparaiso, la côte est couverte de rochers. La carte de l'amirauté indique, dans la baie de Couchali, un grand nombre de roches sans dénomination. Sur la carte de Wilson, un de ces récifs est indiqué sous le nom de rocher de la Pénitente. Le bâtiment faisait route du nord vers Valparaiso ; les vents habituels, dans ces parages, varient entre S.-S.-E. et S.-S.-O ; les courants portent au nord ; il était naturel que, pour éviter le vent et les courants, l'*Eten* fit route très près des côtes.

Un peu au nord, on trouve la pointe de Conchas avec une chaîne de rochers submergés dans la direction de l'île Verte ; plus au nord, la pointe de la Pénitente, remarquable masse de pierres formant l'extrémité d'un promontoire escarpé ; au sud, le cap Tablas, pointe dangereuse qui surmonte un rocher submergé. A l'est du cap Tablas, il existe une baie avec un bon ancrage où, pendant le gros temps, les bâtiments peuvent se réfugier ; mais pour y arriver, il faut suivre la ligne des côtes qui, comme nous l'avons dit, est hérissée de rochers.

C'est sur un de ces rochers que vingt des naufragés, après que le bâtiment eut touché, cherchèrent un refuge. Quelques-uns des hommes d'équipage gagnèrent la terre. Il y a le long de la côte une ligne télégraphique, et le péril des naufragés réfugiés sur le récif fut bientôt connu. La corvette anglaise à hélice l'*Améthyste* de 14, canons, sous le commandement du Capitaine Chatfield, se porta immédiatement à leurs secours ; mais le temps était si mauvais qu'elle ne put arriver jus qu'à eux.

Sur le rocher, il n'y avait ni eau ni provisions. Après avoir souffert toutes les angoisses de la privation de nourriture et de l'exposition au soleil brûlant des tropiques, ces malheureux se jetèrent à la mer pour mettre fin à leurs misères. Finalement, il n'y en eut que trois de sauvés.

L'*Eten* était un des plus petits bâtiments à vapeur du Pacific Steam Navigation Company de Liverpool. Il faisait une sorte de service d'omnibus le long des côtes de l'Amérique centrale jusqu'au Chili.

La ville d'Anvers vient de célébrer le trois centième anniversaire de la naissance du grand peintre Rubens (1577) mort en 1640.

Ces fêtes, commencées le samedi 18 août par l'ouverture de la Session du congrès artistique de 1877, ont été continuées le lendemain par l'ouverture du musée Plantin.

Christophe Plantin fut, on le sait, un célèbre imprimeur français du 16^e siècle. C'est à Anvers qu'il établit son imprimerie et qu'il fit faire de grands pas à son art. Les visiteurs peuvent admirer dans une vitrine son chef-d'œuvre, la Bible polyglotte d'Arias Montano.

Le lundi a été inauguré, au musée, un nouveau buste de Rubens, exécuté et donné par M. Jules Percher.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Après l'inauguration du buste, une foule immense s'est dirigée vers l'église Saint-Jacques pour déposer sur le tombeau de Rubens, des couronnes d'immortelles.

VARIÉTÉS.

NOTES D'UN CURIEUX. (*)

Les Tapisseries Françaises.

Ateliers Parisiens : DE COMMANS ET LA PLANCHE.

La Tournelle.

Les Flamands expatriés étaient gens de précaution ; dans la prévision de la saisie de leurs biens à l'étranger, ils firent insérer la disposition suivante :

« Advenant qu'en hayne de l'établissement de ladite manufacture ou à cause des guerres ou pour autres occasions les biens et facultés desdits sieurs de Commans et de la Planche ou leurs participés et ouvriers fussent saisis et arrêtés et confisqués, nous en faisant suffisamment apparoir, nous leur ferons expédier nos lettres de représailles sur les biens qui se trouveront en ce royaume et autres lieux de notre obéissance appartenant aux sujets des roys et princes estrangers sous l'autorité desquelz lesdites saisies auraient été faites. »

En cas de procès, les différends devaient être jugés en première instance par les juges et officiers des lieux et en appel par le parlement de Paris.

Le roi accorde, en outre, une pension annuelle de 1,500 livres à chacun des entrepreneurs et une subvention de 100,000 livres tournois, attendu que « l'établissement de ladite fabrique est une entreprise plus que privée et qu'il n'est au pouvoir d'aucuns d'en faire les despenes. » Sully, qui voyait d'un mauvais œil l'établissement des manufactures, ne voulut pas payer cette subvention et Henri IV dut lui donner, à ce sujet, un ordre formel.

En échange de ces avantages considérables, les deux associés, s'obligeaient à vendre leurs produits aux prix cotés dans les Pays-Bas, à monter quatre-vingt métiers dont soixante à Paris et vingt à Amiens ou tout autre ville qui leur plairait et à augmenter par la suite le nombre des métiers, de manière à pouvoir employer tous les apprentis.

Ces monopoles, ces privilèges, ces subventions au profit d'étrangers, n'étaient pas de nature à plaire à la communauté des maîtres et marchands tapissiers, ni aux prévôts des marchands et aux échevins de la ville de Paris, chargés de défendre les intérêts de leurs administrés ; aussi, lorsque les lettres patentes du roi furent communiquées par le Parlement à l'échevinage, les prévôts et échevins déclarèrent, dans leur délibération du 19 mai 1607, qu'après avoir entendu « l'avis de plusieurs notables bourgeois pour ce mandés au bureau de Paris » ils ne pouvaient consentir à l'entérinement et à la vérification des lettres patentes qu'à la condition que les sieurs de Commans et de la Planche seraient obligés de prendre parmi les Français les deux tiers de leurs ouvriers qui au bout de trois ans d'apprentissage et de trois ans de compagnonnage seraient libres de monter des ateliers et de vendre leurs produits contre-marqués de la fleur de lys et de la première lettre de la ville où ils auraient été tissés. La mesure relative à la prohibition immédiate des tapisseries étrangères leur parut exorbitante et ils demandèrent qu'elle ne fut appliquée qu'après l'expiration de la concession.

(*) Voir les nos 979, 980, 981, 982, 983, 984, 990, 991, 996 et 999.

L'édit avait indiqué dans des termes très vagues que la tapisserie de haute lisse de Paris était exceptée du monopole et de la prohibition et ce n'était qu'implicitement qu'on pouvait conclure que la nouvelle manufacture devait fabriquer exclusivement de la tapisserie de basse lisse, aussi l'échevinage prend-il bien soin de préciser, à ce point de vue, la portée du privilège et d'appeler en même temps la sollicitude du roi sur la fabrication parisienne de haute lisse ; nous reproduisons les termes de l'avis de l'échevinage, en ce qui concerne cette partie : « la tapisserie de haute lisse qui a cy-devant fleury en ceste dicte ville de Paris et délaissée et discontinuée depuis quelques années est beaucoup plus précieuse et meilleure que celle de la marche (basse-lisse) dont ils usent en Pays-Bas qui est celle que l'on veut à présent établir, nous prions nos dictz sieurs de la cour de supplier Sa Majesté de donner moien aux tapissiers de haute lisse de cette ville de nourrir et entretenir nombre d'apprentis français pour le dict établissement dont la despençe serait fort petite. »

On ne tint pas grand compte des observations de l'échevinage ; la concession fut octroyée et la manufacture des sieurs de la Planche et de Commans fonctionna pendant toute la durée de la concession qui fut renouvelée par lettres patentes du 18 avril 1625, avec continuation des mêmes avantages ; la manufacture doit, dit l'édit, fabriquer des tapisseries, façon de Flandre, ce qui indiquerait qu'elle n'avait pas encore abordé la haute lisse ; les entrepreneurs étaient autorisés à introduire en France vingt-cinq tapisseries de Flandre d'une valeur de 2,000 à 2,500 livres, l'une ; on leur assurait, annuellement, pour 30,000 francs d'acquisitions de tapisseries destinées à être données en présents aux princes, ambassadeurs et autres ; il leur était alloué à chacun une somme annuelle de 900 livres, représentant la pension des apprentis et une indemnité de logement. « Ils seront logez, dit l'édit de confirmation, en cette ville et faubourgs, eux et toutes leurs familles et ouvriers, en tel lieu et endroit qu'ils aviseront plus commode et pour leur donner moien de payer leurs louages, Sa Majesté leur accorde la somme de 7,500 livres. »

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

AVIS.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 20 au 26 Août 1877.

GOLFE JUAN.	b.	Deux Sœurs, franç.	c.	Massa, sable.
ID.	b.	l'Assomption, id.	c.	Audibert, id.
ID.	b.	St-Michel, id.	c.	Isoard, id.
ID.	b.	l'Heureux, id.	c.	Massa, id.
ID.	b.	l'Indus, id.	c.	Bie, id.
ID.	b.	St-Ange, id.	c.	Livré, id.
ID.	b.	Antoinette Victoire, id.	c.	Fornero id.
ID.	b.	St-Michel, id.	c.	Isoard, id.
ID.	b.	l'Assomption, id.	c.	Audibert, id.
ID.	b.	Deux Sœurs, id.	c.	Massa, id.
ID.	b.	Volonté de Dieu, id.	c.	Berni, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Aout	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. 4 h. après midi	10 h.					
20	764.2	762.9	762.1	24.9	27.2	27.5	25.5	2712	0.73	presque calme	beau. nuages épars
21	761.4	760.2	759.9	24.7	27. »	26.3	24.9	27.8	0.71	S.-E. léger.	id.
22	759.2	758.3	758.8	24.8	27.4	26.8	25.2	2711	0.77	id.	id.
23	758.7	758.6	759.8	24.6	27.5	26.1	25.5	2710	0.91	id.	qq. g. pluie. couv. nuag. ép.
24	759.3	759.8	759.2	24.9	26.6	26. »	25.1	26.9	0.89	calme	beau.
25	759.5	759.3	759.5	24.5	26.5	26.9	25.9	27. »	0.95	S. faible	beau. nuag. épars. beau
26	759.2	759.7	759. »	24.4	26.6	26.8	25.4	27. »	0.91	S. S.-O.	beau. nuages épars
DATES		20	21	22	23	24	25	26			
Observations :		Maxima	28. »	27.7	27.8	27.9	28. »	28.6	28.7		
		Minima	20.8	20.6	21.2	20.1	19.5	18.6	19.5		

NICE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, vieux fers.
 CETTE. b. *Belle Brise*, français, c. Fornari, vin.
 ID. brick-g. le *Zéphir*, id. c. Palmaro, id.

Départs du 20 au 26 Août 1877.

VILLEFRANCHE. b. *Deux Sœurs*, fr., c. Massa, sur l.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Bic, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Livré, id.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *Deux Sœurs*, id. c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, vieux fers.
 MENTON. b. *Belle Brise*, français, c. Fornari, vin.
 ID. brick-g. le *Zéphir*, id. c. Palmaro, id.

SOMMAIRE du dernier numéro de la *Chasse Illustrée*.

Les chiens anglais, par M. ERNEST BELLECROIX. — Les chasses au long cours, par M. le marquis G. DE CHERVILLE. — La journée d'un chasseur parisien, par Lx DESSORINS. — Comment on chasse le cerf en Allemagne, par M. A. DE LA RUE. — Braconnage du mois d'août, par M. P. CHAPUY. — Correspondance, par M. ERNEST BELLECROIX. — Chronique sportive. Informations hippiques. Tirs, par M. HONORÉ PINEL. — Bulletin d'acclimatation, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — Echos de la *Chasse Illustrée*. — Offres et demandes. — Ma cousine Angèle, par M. T. CLÉRAULT.

Le Magasin et l'Atelier de

MEUBLES ET TAPISSERIES

de A. FISSORE, sont transférés avenue de la Gare, maison Savi, Condamine.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS dans de belles positions. — Accès carrossable. S'adresser à M. Désiré de Millo.

CAFÉ A REMETTRE pour cause de décès. — S'adresser au bureau du Journal.

AGENCE DE LOCATION FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 17 MAI 1877. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distances kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487	499
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02			
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	11 26	1 33	2 49			
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 23	2 22	3 51			
				Nice } départ	8 19		12 40	2 37	4 21	6	8 35	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 30		12 56	2 49	4 33	6 11	8 47	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 37		1 03		4 40	6 18	8 54	
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45		1 11		4 49	6 26	9 02	
»	»	»	»	Monaco	9 05		1 30	3 13	5 05	6 43	9 16	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10		1 36	3 19	5 11	6 49	9 22	mat.
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 43		2 15	3 50	5 29	7 25	9 55	4 55
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	6 03		9 55	3 40	6 28
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05		10 20	10 50		10 32	10	12 55
					soir		soir	soir	soir	Sanr	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distances kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	omn.	mixt.	omn.	mixt.	omn.	mixt.	omn.	mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	omn.	mat.		4 17	7 40	8 35	12 55	4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton	6 30			10 24	12 23	3 25	6 50	10 16
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 03			11	12 59	4 05	7 24	10 50
»	»	»	»	Monaco	7 25			11 20	1 18	4 26	7 44	11 12
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 38			11 31	1 25	4 34	7 51	11 18
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 51			11 44		4 50	8 05	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	7 59			11 52		4 58	8 13	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 06			12 06	1 49	5 06	8 22	11 42
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	mat.	8 18	mat.	12 18	2 01	5 18	8 34	11 54
				Cannes	6 08		10 05	12 35	2 23	5 45	8 55	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	7 18			11 17	1 45	3 19	6 42	9 52
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12			3 42	7 40	7 29	soir	soir
					2 20			5 57	9 45	9 05		
					soir	mat.	soir	soir	soir			

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL DE LA PAIX
 Rue Basse, Monaco.
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA
 (maison meublée).
 tenue par Erasme REY.
 Boulevard de la Condamine.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE
 Rue du Tribunal, Monaco.
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE
 Avenue Florestine.

SPLENDIDE HOTEL
 (Ancien palais de la Condamine)
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE

MONTE-CARLO HOTEL DE LONDRES
 Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.